



Commune de Putscheid
7 Veinerstrooss
L-9462 Putscheid

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 82 de la loi communale du 13 décembre 1988 il est porté à la connaissance du public que le conseil communal a pris une décision plus amplement décrite ci-après.

La délibération afférente est déposée à l'inspection des intéressés au secrétariat communal.

Objet de la décision :	Règlement communal relatif à la gestion des déchets ménagers, encombrants et y assimilés
Référence :	833xde04e/DZ
Date de la délibération du conseil communal :	07 juillet 2020
Date de l'approbation par l'Autorité supérieure	21 août 2020
Entrée en vigueur :	3 jours après publication au mémorial
Date de l'affichage :	15.09.2020
Remarque(s)	

Putscheid, le 15.09.2020

Pour le collège échevinal

Le président, le secrétaire,

